PROJET PÉDAGOGIQUE

PÉRISCOLAIRE GISSEY-SUR-OUCHE 2026-2027

Communauté de Communes
Ouche et Montagne

SOMMAIRE

Préambule 3

Descriptif de l'accueil 4

Présentation des objectifs éducatifs 8

Présentation des objectifs pédagogiques 9

Présentation du projet de fonctionnement 15

Présentation de l'équipe et du rôle de chacun 21

Projets d'animation 22

Evaluation 23

Conclusion 24

PRÉAMBULE

L'accueil périscolaire de Gissey sur Ouche est un lieu d'accueil de loisirs qui fait l'objet d'une déclaration au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.

Il est géré par la Communauté de Communes Ouche et Montagne, dont le siège social est situé 5, place de la poste, à Pont-de-Pany, commune de Sainte-Marie- sur-Ouche, dans le cadre d'actions inscrites dans la Convention Territoriale Globale, signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or.

La CCOM regroupe 8 accueils périscolaires : Ancey-Lantenay-Pasques, Blaisy-Bas, Fleurey-sur-Ouche, Gissey-sur-Ouche, Mâlain, Sainte-Marie-sur-Ouche, Sombernon et Velars-sur-Ouche.

Outre les responsables de sites, les principaux référents du service Enfance Jeunesse sont :

- Mme VIALET Céline, vice-présidente en charge de l'action sociale et familiale
- Mme CUENOT Christelle, directrice du pôle action sociale
- Mme BERTOLOTTI Élodie, Coordinatrice enfance
- Mme FLACELIÈRE Valentine, coordinatrice pédagogique.

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

Type d'accueil

Le site de Gissey sur Ouche est un accueil périscolaire matin, midi et soir. Sur le temps de la pause méridienne, l'encadrement est assuré par 5 animateurs et la responsable du site Mme JONDEAU Isabelle, présente les lundis, mardis, jeudis, vendredis. Un agent de service et d'entretien assurent le bon déroulement du service. Le public accueilli est occasionnel ou régulier selon les besoins et le respect du taux d'encadrement.

La directrice de l'accueil est Mme JONDEAU Isabelle, joignable au 06 40 71 87 95 et par mail : peri.gissey@ouche-montagne.fr.

Durée et lieu de l'accueil

L'accueil est situé au Pôle scolaire, rue de Veluze à Gissey-sur-Ouche.

Il est ouvert des lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h30 à 9h
- La pause méridienne de 11h55 à 13h55
- Le soir de 17h à 18h45

L'accueil est fermé pendant les vacances scolaires.

Aménagement de l'accueil

L'espace de direction : composé du bureau de la directrice et de la régie pédagogique.

L'espace d'animation : les locaux sont partagés avec l'école, la salle d'animation principale est la salle de motricité. Une salle de classe vacante peut être utilisée pour les activités.

Les sanitaires : à l'intérieur avec accès à l'extérieur, se situent à proximité des salles d'activités comprenant des toilettes de différentes hauteurs.

L'espace de restauration : composé d'une salle pouvant accueillir 48 enfants par service. L'espace repas est aménagé avec du mobilier adapté aux tranches d'âges, et un point d'eau.

La partie extérieure : l'école met à disposition du périscolaire les cours extérieures des élèves d'élémentaires et de maternelle. Ce sont des espaces adaptés, sécurisés, sécurisants et ludiques, situés en milieu rural.

Présentation du public

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire, dont l'âge varie entre 3 et 11 ans. Ainsi, le public accueilli présente des caractéristiques différentes, qu'il est important de rappeler.

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 3-6 ans

BESOINS	INTERETS
VITAUX ● Découverte de son corps, de l'espace (maison, école, accueil périscolaire) ● Besoin de mouvement (l'enfant découvre l'usage de ses membres) ● Besoin de repos et de calme ● Besoin de repères (horaires de repas, sieste, qui est qui, doudou) ●Découverte de tous les champs d'émotions pour se tester et se construire (joie, tristesse…)	Explorer, toucher, mimer, mélanger, patouiller Age du pourquoi Aime changer, variété des activités
SOCIAUX ● Découverte des autres, du monde extérieur (hors contexte familial) ● Socialisation par l'école, l'accueil périscolaire ● Respect des lieux, des autres, des règles ● Besoin d'autonomie dans la vie quotidienne (besoin d'aller au WC tout seul, s'habiller tout seul, essayer de couper sa viande tout seul) ● Besoin de se sentir grand	Agir et jouer seul pour se situer, participer aux jeux organisés Jouer seul même à travers des jeux de petits groupes Sens de la propriété Attirer par des jeux concrets Gros mots
PSYCHOLOGIQUES ● Découverte de son sexe et de l'existence de l'autre	Imitation des adultes pour se construire

● Identification, imitation ● Valeur des signes (gros yeux, doigt levé, bras tendu) ● Notion de morale et de justice implacable	Parler, communiquer, bavardages incessants Maîtrise des sentiments (j'aime, je n'aime pas) Connaissance du bien et du mal, du permis, du défendu

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 7-10 ans

BESOINS	INTERETS
VITAUX ● Maîtrise du corps ● Maîtrise de l'esprit ● Besoin de mouvement ● Besoin de calme et de repos ●Besoin de sécurité ● Besoin d'insécurité, de danger	Explorer Manipuler Coordonner Rêver Mémoriser Perfectionner ses aptitudes
SOCIAUX ● Vie sociale (école, groupe) ● Socialisation ● Besoin d'autonomie	Faire pour les autres, aider Sens des responsabilités Importance grandissante du groupe Intérêt pour l'environnement
PSYCHOLOGIQUES ● découverte de l'autre, du monde	Recherche des autres, référence aux adultes qu'il connaît Découverte de la vie, de la mort
VALEURS ● Oui aux valeurs des adultes ● Obéissance (mais aussi braver l'interdit)	Etablir des règles du jeu, intériorisation Essaie de se donner une morale Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples, faire le cancre)

La CCOM et l'équipe d'animation s'assurent de rester en lien étroit avec les familles d'enfants en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion dans la structure et de permettre leur accueil dans les meilleures conditions possible.

Les moyens de l’accueil

Humains

L’accueil compte 5 animateurs et une directrice, afin de répondre aux normes d’encadrement de la SDJES et ainsi accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Un agent de service et d’entretien vient compléter l’équipe et participe au bon fonctionnement de l’accueil.

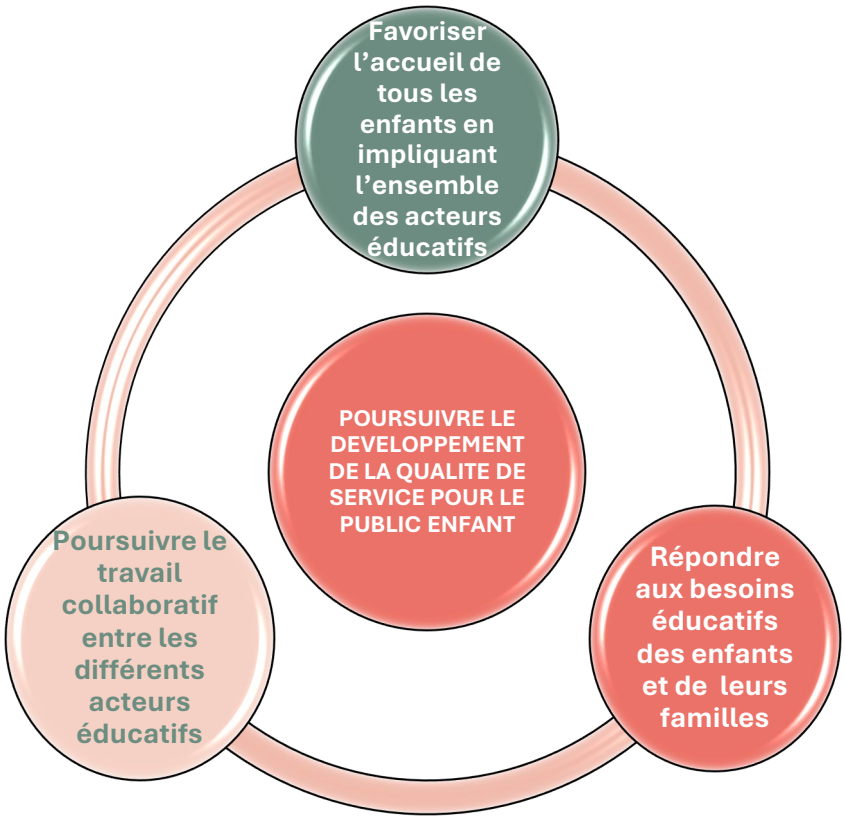
Financiers

Tous les accueils de la CCOM disposent d’un budget annuel, qui comporte notamment les dépenses liées au matériel pédagogique ou au petit équipement, afin de permettre aux animateurs de proposer des activités diversifiées aux enfants voulant y participer.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Pour la période 2026-2031, la communauté de communes a mis en place un Projet Educatif Territorial (PEDT), dans lequel sont définis les 5 axes suivants :

- Répondre aux besoins éducatifs
- Articulations avec les projets d'école du territoire
- Adaptation aux différentes tranches d'âge
- Inclusion des enfants à besoins spécifiques
- Place des acteurs



PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Favoriser l'inclusion et le respect des différences

- Sensibiliser les enfants aux différents handicaps
- Faire découvrir le langage des signes et d'autres moyens de communication adaptés
- Valoriser les cultures, les origines et les parcours de chaque enfant
- Favoriser l'entraide, de coopération et le respect des différences

Encourager l'expression, la créativité et la réflexion de chaque enfant

- Permettre à chaque enfant de participer pleinement à la vie collective
- Concevoir et fabriquer collectivement un jeu de stratégie (origami etc.…)
- Découvrir les différentes techniques de peinture
- Valoriser la participation et les réussites de chaque enfant

Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs

- Organisation d'une kermesse commune école/périscolaire
- Mise en place des projets communs (règle de vie, sieste…)

Favoriser les temps de partage, familles et partenaires

- Maintient et développement des ateliers parents-enfants.
- Organisations intergénérationnels (mamie conteuse, EHPAD, club des aînés…)

Favoriser l'épanouissement de chaque enfant

- Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe
- Encourager la découverte de nouvelles activités sans imposer la participation

Développer l'autonomie et la responsabilisation

- Valoriser les réussites et les compétences de chacun
- Encourager les enfants à réaliser seuls les gestes du quotidien
- Responsabiliser les enfants lors des temps de restauration et de rangement

Encourager le respect et la citoyenneté

- Accompagner les enfants dans le respect des règles de vie collective
- Aménager des espaces et des temps favorisant l'autonomie
- Développer les comportements de solidarité et de coopération entre les enfants
- Sensibiliser au respect de soi, des autres et du matériel
- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et au tri des déchets
- Favoriser l'adoption d'écogestes dans les activités et la vie quotidienne

Groupe des 3 - 11 ans				
Objectifs éducatifs	**Objectifs pédagogiques**	**Objectifs opérationnels**	**Critères**	**Seuils/semaine**
Adaptation aux différentes tranches d'âge et inclusion des enfants à besoins spécifiques	**Favoriser l'inclusion et le respect des différences**	• Sensibiliser les enfants aux différents handicaps	Les enfants identifient différentes formes de handicap.	Au moins 70% des enfants sont capables d'identifier au moins deux formes de handicap.
		• Faire découvrir le langage des signes et d'autres moyens de communication adaptés.	Les enfants utilisent quelques signes ou outils de communication.	Au moins 70% des enfants sont capables de reproduire au moins 3 signes simples.
		• Valoriser les cultures, les origines et les parcours de chaque enfant	Les enfants développent leur curiosité et leur ouverture aux autres.	Au moins 70% des enfants participent activement aux échanges/intérêt pour les découvertes proposées.
		• Favoriser l'entraide, de coopération et le respect des différences	Les enfants respectent les capacités, les rythmes et les différences de chacun	Au moins 50% des enfants adoptent une attitude respectueuse envers leurs camarades.
	Encourager l'expression, la créativité et la réflexion de chaque enfant	• Permettre à chacun enfant de participer pleinement à la vie collective.	Les enfants prennent leur place au sein du groupe et peuvent exprimer leurs idées/envies Les enfants coopèrent pour réaliser une création commune	Au moins 80% des enfants s'expriment ou font un choix lors d'un temps collectif.
		• Concevoir et fabriquer collectivement un jeu de stratégie (origami etc…)		Au moins 50% des enfants participent activement à la réalisation
		• Découvrir les différentes techniques de peinture	Les enfants utilisent différent outils et support pour peindre	Au moins 50% des enfants testent au moins 2 techniques différentes.
		• Valoriser la participation et les réussites de chaque enfant.	Les enfants prennent confiance en leurs capacités	Au moins 50% des enfants osent participer à une activité/relever un nouveau défi.

Place des acteurs	**Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs.** **Favoriser les temps de partage entre enfants, familles et partenaires**	• Organisation d'une kermesse commune école/ périscolaire • Mise en place de projet commun (règle de vie, sieste…) • Maintient et développement des ateliers parents-enfants. • Organisation d'activités intergénérationnels (mamie conteuse, EHPAD, club des ainés.)	Favoriser les échanges et la communication entre les différents acteurs Favoriser les échanges et la concertation Permettre aux parents et aux enfants de partager un moment convivial Favoriser la transmission et le partage des savoirs	Organiser au moins 2 temps d'échanges avant la kermesse Au moins 2 temps d'échanges autour des règles de vie Chaque atelier comprend un temps partage parents/enfants Chaque activité prévoit un temps de transmission ou de partage
Répondre aux besoins éducatifs	**Favoriser l'épanouissement de chaque enfant** **Développer l'autonomie et la responsabilisation** **Encourager le respect, l'entraide et la citoyenneté**	• Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe. • Encourager la découverte de nouvelles activités sans imposer la participation • Valoriser les réussites et les compétences de chaque enfant. • Encourager les enfants à réaliser seuls les gestes du quotidien.	Favoriser l'intégration des enfants plus en retrait Favoriser l'expérimentation et la curiosité Valorisation des efforts et progrès de chaque enfant Respecter le matériel et les espaces communs	Identifier les enfants en difficulté d'intégration et proposer au moins 1 action adaptée pour chacun Chaque enfant peut essayer une activité au moins 1 fois, sans obligation de la poursuivre Chaque enfant reçoit des encouragements/retour positif sur ses efforts/progrès Les enfants rangent et utilisent le matériel de manière adaptée dans la majorité des situations.

		• Responsabiliser les enfants lors des temps de restauration et de rangement.	Prendre des initiatives	Au moins 50% proposent ou réalisent certaines tâches sans attendre systématiquement la sollicitation d'un adulte
		• Accompagner les enfants dans le respect des règles de vie collective.	Ecouter et appliquer les consignes	Au moins 50% appliquent les consignes après 1 ou 2 sollicitations max
		• Aménager des espaces et des temps favorisant l'autonomie.	Respecter les temps et les rythmes de chacun	Les enfants disposent de temps calmes et de temps d'activité adaptés à leurs besoins
			Favoriser l'inclusion de chacun	Chaque enfant est sollicité et peut participer aux activités collectives selon ses capacités et ses besoins
		• Développer les comportements de solidarité et de coopération entre les enfants.		
		• Sensibiliser au respect de soi, des autres et du matériel.	Adopter une attitude respectueuse envers soi-même et les autres	Au moins 50% adoptent un comportement respectueux dans la majorité des situations de la journée
		• Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et au tri des déchet	Adopter des gestes écoresponsables	Au moins 70% réalise au moins 1 geste écoresponsable par jour. (Trier, ne pas gaspiller, ne pas gaspiller l'eau…)

		• Favoriser l'adoption d'écogestes dans les activités et la vie quotidienne.	Limiter l'utilisation de matériel jetable	Les enfants privilégient le matériel réutilisable lorsque cela est possible.

PRÉSENTATION DU PROJET DE FONCTIONNEMENT

Organisation de la vie quotidienne de l'accueil : présentation d'une journée type

Sur tous les temps de la journée, l'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d'une histoire, l'intégration de l'enfant autour d'un jeu de société ou d'une activité.

Les activités seront en lien avec le thème proposé et le projet pédagogique. Un planning d'animation sera mis en place par l'équipe d'animation, mais celui-ci pourra varier suivant les envies des enfants.

Les activités dominantes sont :

- Activités manuelles/création
- Activités extérieures sportives et ludiques
- Activités de découverte/scientifique
- Animation fête à l'attention des familles
- Grands jeux

Les activités proposées doivent disposer d'objectifs à atteindre pour l'animateur et l'enfant. Les règles de conduites et de sécurité sont clairement définies à chaque séance. L'animateur doit pleinement participer à l'activité proposée. Les activités sont mixtes. Les groupes d'enfants varient selon l'effectif, l'âge et le taux d'encadrement.

Les temps d'accueil matin et soir permettent d'opérer la transition entre le milieu familial et la vie en collectivité.

LES DIFFÉRENTS TEMPS D'ACCUEIL

Il s'agit de temps importants qui permettent de répondre à certains besoins des enfants.

L'accueil du matin permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et de commencer sa journée d'école en douceur. C'est un lien entre la maison et l'école. Il a le choix entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, effectuer une activité manuelle ou artistique proposée par un animateur ou de se reposer….

C’est un temps favorable à un accueil individualisé. L’animateur se montre disponible et à l’écoute de chaque enfant. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d’une histoire, l’intégration de l’enfant autour d’un jeu de société.

Le repas est un moment de convivialité où les enfants sont invités à prendre une part active. Ils participent au service et au débarrassage avec l’aide ou l’accompagnement de l’équipe d’animation. C’est aussi l’occasion d’acquérir de bonnes pratiques d’hygiène (lavage de main, etc.) et de santé (se familiariser au principe de l’équilibre alimentaire). Les enfants se voient proposer de goûter aux différents plats sans y être forcés. L’objectif étant de permettre la découverte de nouvelles saveurs en respectant les choix de chacun.

L’accueil du soir permet une transition entre l’école et le retour à la maison. Les enfants sont réunis afin de prendre le goûter. C’est un moment convivial où chacun peut s’exprimer, dans le respect de soi même et des autres. Les animateurs proposent ensuite des activités en lien avec le projet d’animation, que les enfants peuvent suivre ou non. Ils peuvent préférer se reposer en attendant leurs parents.

UNE JOURNÉE TYPE

Matin : 7h30, à 9h : L’accueil se fait à la porte d’entrée. Les animateurs pointent l’arrivée de l’enfant sur la tablette et sur la fiche de présence. L’accueil des enfants se faisant de manière échelonnée, des activités autonomes sont proposées (jeux de société ; dessins/coloriage ; lecture ; activités manuelles ; …). Les animatrices s’organisent pour qu’un animateur soit toujours présent et disponible à l’arrivée de chaque enfant et sa famille. A 8h55, les enfants sont dirigés par les animateurs devant leur classe.

Midi : 11h55-13h50(repas/animation). Les animateurs font l’appel dans chaque classe avant d’accompagner les enfants sur le temps périscolaire. Il y a un 1 er service où les maternels ainsi que quelques élémentaires mangent ensemble. Ils participent ensuite librement aux activités proposées.

Les enfants du 2ème service participent aux activités proposées pendant que les enfants du 1er service sont à table, puis se rendent dans le réfectoire pour déjeuner à leur tour.

Soir : 17h-18h45. Un animateur accueille les enfants des classes élémentaires au niveau de la sortie et un autre animateur accueille les maternelles devant leur classe.

Les enfants sont amenés à se laver les mains dans les sanitaires puis vont en salle de restauration pour la prise du goûter.

Les animateurs présents proposent des activités aux enfants et les accompagnent dans leur départ. Le départ se fait de façon échelonnée.

Règles de vie

Un règlement intérieur est établi par la CCOM et s'applique sur tous les accueils.

Les principes de vie en collectivité sont régulièrement rappelés aux enfants au cours des temps de repas, d'activités ou de jeux libres.

Dès la rentrée, les enfants établissent des règles de vie avec l'aide des animateurs (ce qu'on peut faire ou ne pas faire).

Les enfants :

- Respectent le groupe (adultes et enfants) et les biens
- Ont la possibilité de « ne rien faire » ou de participer à une animation
- Donnent leur avis et formulent des attentes

Hygiène et sécurité

Un exercice d'évacuation sera organisé avant la fin de l'année civile sur le temps de la pause méridienne. (PPMS Intrusion et incendie avec l'aide de la gendarmerie).

Lors des déplacements, chaque animateur est muni d'un gilet jaune avec une bande réfléchissante et encadre le groupe dans le respect de la législation en vigueur (un à l'avant, un à l'arrière et éventuellement un sur les côtés si la longueur du convoi le nécessite).

Dès lors qu'ils quittent la structure, les animateurs doivent obligatoirement disposer avec eux de :

- La liste des enfants,
- Les fiches enfants correspondantes (fiches sanitaires et coordonnées des responsables légaux),
- Un moyen pour joindre la structure et être joignable,
- Une trousse de secours composée de :
- Registre de soins et stylo
- Gel main sans eau (uniquement à l'usage des adultes)
- Paire de ciseaux
- Gants à usage unique sans latex
- Sac poubelle pour les déchets (ne pas mettre les déchets dans la trousse après les soins)
- Couverture isotherme
- Thermomètre médical
- Pince à épiler
- Assortiment de pansements stériles de différentes tailles
- Ruban adhésif hypoallergénique
- Flacons antiseptiques mono dose incolore ou lingettes antiseptiques

- Mini doses de sérum physiologique pour nez, oreilles, bouche
- Compresses stériles individuelles
- Bandes de gaz élastiques de différentes tailles

PROCÉDURES DE SOINS ET PREMIERS SECOURS

Tout acte de soin effectué sur un enfant devra être notifié dans le registre d'infirmerie.
Plaie simple (Eraflure, écorchure superficielle, coupure, petite surface et saigne peu)

Plaie simple

- Enfiler des gants
- Nettoyer la plaie à l'eau
- Désinfecter avec l'antiseptique et une compresse
- Mettre un pansement si nécessaire

Plaie grave (Plaie profonde, avec un corps étranger, ou près d'un orifice naturel).
Appeler le 15 ou le 112

Ampoule

- Nettoyer et protéger comme une plaie simple
- Ne pas percer

Saignement de nez

- Asseoir l'enfant,
- Incliner la tête légèrement vers l'avant
- Comprimer la narine qui saigne avec le pouce ou l'index pendant au moins 3 minutes

Brûlure simple (Surface inférieure à la moitié de la paume de la main de l'enfant)
Règle des 15 : Faire ruisseler de l'eau à 15° (eau froide du robinet) à 15 cm au-dessus de la plaie pendant 10 minutes.

Piqûre d'abeille, de guêpe

- L'abeille laisse le dard : à retirer avec une pince à écharde,
- Appliquer sur la piqûre des compresses chaudes,
- Vérifier que l'enfant n'est pas allergique à ce genre de piqûres.

Sécurité solaire

- Porter une casquette, et des lunettes
- Eviter le soleil de midi (entre 12h00 et 16h00) et les expositions prolongées
- Mettre de la crème solaire (ne pas oublier d'en remettre après les baignades)
- Boire régulièrement de l'eau

- Ne pas asperger les enfants avec de l'eau froide afin d'éviter les chocs thermiques

Coups de chaleur, insolation

(Signes : maux de tête, grande fatigue, soif intense, vertiges et nausées possibles, fièvre)

- Faire asseoir à l'ombre.
- Mettre l'enfant à l'aise (desserrer ses vêtements avec son consentement).
- Par petites gorgées, donner de l'eau.

Déshydratation

Pour les éviter, faire boire souvent et à petites gorgées de l'eau pas trop froide. Lorsqu'un enfant dit qu'il a soif, il a déjà perdu 20% de ses capacités physiques.

Mal au ventre

- Trouver la cause en dialoguant : diarrhée, constipation, stress, envie de voir maman, ...
- Proposer à l'enfant de se reposer

Dans tous les cas, le cahier d'infirmerie doit être rempli en étant le plus précis possible (nom de l'enfant, date, heure, cause, soin apporté …), et la directrice de l'accueil doit être avertie de tous les soins effectués.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Quelle que soit sa gravité, 3 règles sont à retenir :

Protéger (soi-même, le(s) blessé(s) ou malade(s), les tiers). Le blessé doit être isolé et rassuré, le reste du groupe gardé en toute sécurité. Avant tout, parler à l'enfant, le rassurer.

Alerter

En fonction de la situation, prévenir les secours en précisant :

- Nature du problème et risques encourus
- Localisation précise
- Nombre de personnes
- Gravité de l'état du ou des blessé(s)
- Numéro du téléphone d'appel

Secourir

LES MÉDICAMENTS

Le personnel de l'accueil périscolaire ne peut donner un médicament à un enfant qu'avec une ordonnance et une autorisation écrite du responsable de l'enfant. Tout traitement administré à un enfant sera notifié dans le registre d'infirmerie.

La liste des enfants bénéficiant d'un PAI ou souffrant d'une allergie est affichée dans le bureau de la directrice, dans le réfectoire, dans le coin animateur et dans le classeur « fiches enfants ». En cas de PAI, le protocole est expliqué à l'ensemble de l'équipe afin que chacun soit en mesure de réagir.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DU RÔLE DE CHACUN

Composition de l'équipe

Le taux d'encadrement minimum pendant les temps d'accueil périscolaires disposant d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) est de :

- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.
- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

Afin de répondre à ces normes et accueillir les enfants dans les meilleures conditions pour le périscolaire, l'équipe est composée de :

Nom et prénom	Qualification	Fonction
Isabelle Jondeau	BAFA/BAFD	Directrice de l'accueil
Anne Chatillon	BAFA	Animatrice Matin, Midi et soir
Rose-Marie Mathieu	CAP petite enfance	Animatrice Midi
Sophie Cade	BAFA	Animatrice Midi et soir
Virginie Giraud	Non diplômée	Animatrice Matin Midi
Vincent Lereuil	Non diplômé	Animateur Midi
Helen Lafrogne		Agent technique

Fonctionnement

L'équipe pédagogique de l'accueil se réunit pour des temps de réunion et de préparation d'activités :

- Le lundi de 14h15 à 16h15(Préparation + réunion)
- Le mardi de 14h à 15h tous les semaines, préparation d'activités du soir

Ces temps de réunion permettent de faire le point sur le fonctionnement de l'accueil, sur les projets en cours et à venir ainsi que sur les enfants (difficultés rencontrées, comportement …). C'est également lors de ces réunions que nous évaluons ce projet pédagogique. Des temps de formation y sont régulièrement mis en place, ils sont proposés par la directrice de l'accueil ou par un animateur afin que chacun puisse partager ses compétences avec l'ensemble de l'équipe.

PROJETS D'ANIMATION

Projet le « Jardin des émotions »

Le Jardin des émotions permettra aux enfants d'identifier, d'exprimer et de mieux comprendre leurs émotions à travers des activités sensorielles, artistiques et ludiques. Cet espace favorisera le bien-être, l'écoute de soi et le respect des émotions des autres.

Projet « Snoezelen »

Le projet Snoezelen vise à aménager un espace apaisant et multisensoriel favorisant la détente, l'exploration sensorielle et le bien-être des enfants. Il offrira un cadre sécurisant, adapté aux besoins de chacun, propice au calme et à la récupération émotionnelle.

Projet « Fête de l'école et périscolaire »

La fête de l'école et du périscolaire sera un temps fort réunissant enfants, familles, équipes éducatives et partenaires autour de moments conviviaux. Ce projet valorisera les réalisations des enfants tout en renforçant les liens entre les différents acteurs de la communauté éducative.

Projet « Danse »

Le projet danse permettra aux enfants de découvrir différentes formes d'expression corporelle tout en développant leur créativité et leur confiance en eux. À travers des ateliers réguliers, ils apprendront à coopérer, à s'exprimer et à partager une réalisation collective.

ÉVALUATION

Evaluation des activités

Afin de mesurer l'impact des actions menées et la qualité du service proposé, il est indispensable d'évaluer les actions, les personnes qui les mènent et les objectifs fixés dans le projet pédagogique.

- **Par les enfants :** Lors de temps de paroles, les enfants ont la possibilité de s'exprimer quant aux activités et au fonctionnement qui leurs sont proposés. Les animateurs recueillent également leurs avis de manière plus informelle au cours et à la fin des animations qu'ils proposent.

- **Par l'équipe :** En s'appuyant sur les outils d'évaluation et lors des réunions, l'équipe d'animation dresse un bilan des activités, qui lui permet d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la « fiche projet » sont atteints, et de juger la pertinence des choix d'activités et de fonctionnement pour atteindre ces objectifs.

Evaluation des animateurs

Les agents bénéficient de deux types d'évaluation au cours de l'année :

- **Une évaluation formative**, que leur responsable établit au quotidien ou lors de réunion avec l'agent. Il s'agit là d'échanger sur les pratiques de l'agent et de l'aider à effectuer les ajustements nécessaires à sa pratique afin qu'il évolue au mieux dans ses fonctions.
- **Une évaluation sommative**, qui a pour but d'évaluer les savoir-faire, les savoir être et la capacité à prendre en compte les remarques effectuées durant l'évaluation formative. Ainsi, l'évaluation sommative a lieu au cours d'un entretien annuel courant juin, qui permet de faire un point sur les points fort et les points à améliorer du travail de l'agent, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique est indispensable pour améliorer les pratiques. Ainsi, nous fixons dans chaque « fiche d'activité » des critères d'évaluations qui nous servent à mesurer la réalisation des objectifs du projet pédagogique et permettront de penser leur possible adaptation. Chaque trimestre une évaluation complète est réalisée.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion commune des acteurs du service périscolaire. Il sert donc de contrat moral à tous les adultes encadrants au sein des huit accueils périscolaires de la CCOM.

Il est aussi le reflet des envies et intentions pédagogiques de l'équipe pour l'accueil de Sombernon, qui s'appuie sur des réalités de terrain et les caractéristiques du public accueilli.

Des évolutions pourront être effectuées à ce projet au cours de l'année si nécessaire.